

sections du pays et les enrôlements dans la province de Québec, il importe de connaître les chiffres exacts. C'est impossible. Nombreux sont les facteurs qui s'imposent à l'attention avant de condamner la population de la province de Québec ou de subir la censure de certains militaires qui se mêlent de politique au lieu d'accomplir leurs devoirs. C'est un point qu'il faut souligner et sur lequel il conviendrait de se renseigner davantage avant de condamner une race qui s'est établie avant toute autre sur le sol canadien.

Monsieur l'Orateur, vous appartenez vous-même ainsi que la plupart des honorables membres de la Chambre, à la race britannique. Vous en êtes fiers, et je vous en félicite. Vous avez de nombreuses raisons de vous montrer fiers d'être les descendants de la grande race britannique. Mais ce privilège n'est pas de votre faute, c'est un accident de la nature. Je suis un descendant des fondateurs du Canada, de ceux qui les premiers ont découvert ce pays et en ont fait un pays civilisé. Je suis fier de ma race. Ce privilège n'est pas de ma faute, c'est un accident de la nature. Cependant quand il s'agit d'un problème comme celui qui se pose actuellement, le plus profane en psychologie comprendra que votre réaction soit beaucoup plus spontanée que la mienne. Pourquoi? C'est parce que je dois faire appel à ma raison pour en arriver à appuyer le drapeau britannique et consacrer mon énergie à la défense de l'hégémonie britannique dans ce conflit, ou peut-être ailleurs. Il faut que je pense, il faut que je raisonne, pour en arriver à cette conclusion. Chez vous, c'est l'impulsion du cœur; votre sang bout à la seule mention du nom de l'Angleterre, du nom de l'Empire britannique. C'est tout naturel, c'est la voix du sang; ce sont vos veines qui conduisent cette impulsion dans votre esprit.

Il ne peut en être de même chez moi. Ce serait contre nature. Il me faut faire appel à ma raison pour poser ou ne pas poser tels actes. J'espère que ma position est comprise de ce point de vue. Si elle l'est, celle des Canadiens français l'est du même coup.

Nous sommes des citoyens respectueux des lois. Mais on nous a isolés du domaine économique depuis des années et des années. Un honorable député a parlé de la conscription de la richesse; il n'y a pas beaucoup de richesse à conscrire chez les Canadiens français, parce que leur part est mince dans les progrès économiques de la nation. Ils ont été tenus à l'écart de ce domaine, par suite de circonstances et de conditions que je ne puis expliquer plus au long pour le moment. Mais nous avons vécu isolés dans notre petit coin du Canada. Les représentants ou les chefs de

[L'hon. M. Cardin.]

tous les partis qui siègent en cette enceinte nous ont toujours dit, lorsqu'ils désiraient nos votes, que nous ne devrions pas être forcés de combattre en dehors de nos frontières. Ceci n'a rien de nouveau, on le répète sans cesse depuis la Confédération. Est-il surprenant qu'aujourd'hui notre province ne soit pas de l'avis des autres?

Les Canadiens français, afin de maintenir l'unité du pays, ont fait de multiples concessions à la majorité. Il est vrai que nous sommes en minorité et que c'est malheureusement le devoir des minorités de faire des concessions à la majorité. Nous nous sommes largement acquittés de ce devoir depuis la Confédération. Et j'ose affirmer à la face du pays que les concessions multiples que nous avons faites depuis la Confédération n'avaient d'autre objet que de maintenir la paix, l'harmonie, et la bonne entente entre les deux races du Canada.

Mais le temps vient où les concessions constituent une trahison du peuple qui nous a élus au Parlement. Je ne désire pas aller jusque-là. Ce n'était pas par plaisir que feu M. Lapointe et moi-même avons délaissé notre tâche de ministres de la Couronne pour nous rendre dans la province de Québec y entreprendre, dans des élections provinciales, une lutte qui transportait les questions provinciales dans le domaine fédéral et insister pour que la province de Québec approuve la participation du Canada à la guerre, au début même des hostilités, lorsque la population québécoise était en ébullition. Nous avons eu le courage d'aller y prêcher la bonne entente entre les deux races. Nous avons fait appel à la raison de nos gens. Mais nous avons dû leur promettre que notre participation se limiterait au volontariat. Cette promesse n'a pas été faite par M. Lapointe et moi-même seulement, mais par le premier ministre lui-même. Nous avons pris ces engagements. En 1940, deux ans après le début des hostilités, de nouveau nous nous sommes rendus dans la province de Québec, pour lui demander d'approuver le programme du Gouvernement fédéral et les dépenses qu'il se proposait d'acquitter à même les deniers publics. C'était faire preuve de courage. Je puis m'en vanter sans fausse modestie. Il fallait du courage pour aller prêcher la même doctrine et dire à notre population qu'elle devait pousser sa participation à la guerre jusqu'au dernier dollar, même jusqu'au dernier dollar qu'il nous était possible d'emprunter. Nous avons réussi. Notre succès tenait à la promesse que nous avions faite de ne jamais recourir, à l'égard du capital humain, à d'autre méthode que celle du volontariat.

Vint ensuite le plébiscite. Remarquez bien, monsieur l'Orateur, que c'était à peine deux